

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 15 MAI 1844.

NATURALISATION ORDINAIRE.

RAPPORT fait par M. HENOT, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur Pierre-Joseph Lemaire.

MESSIEURS,

Le pétitionnaire est né à Gravelines (France), le 14 vendémiaire an IV ; il habite la ville d'Anvers depuis 1816 et il y exerce l'état de tailleur.

Le sieur Lemaire a contracté mariage avec une belge, avec laquelle il a procréé neuf enfants tous nés en Belgique. Sa moralité est bonne et il pourvoit honorablement aux besoins de sa nombreuse famille.

Les autorités appuient sa demande.

Le Rapporteur,

HENOT.

Le Président,

J. MAERTENS.
